



68580



DISTR.  
GENERALE

E/ECA/PSD.6/24  
6 décembre 1989

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

NATIONS UNIES

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

---

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Sixième session de la Conférence commune  
des planificateurs, statisticiens et  
démographes africains

Addis-Abeba (Ethiopie)  
15-20 janvier 1990

RAPPORT SUR LES ACTIVITES MENEES EN MATIERE DE  
POPULATION AU COURS DE LA PERIODE  
1988-1989, EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL APPROUVE  
POUR 1990-1991 ET EXAMEN DU PROJET  
DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1992-1993

(point 25 de l'ordre du jour)

## I. INTRODUCTION

1. Au cours de la période considérée, le secrétariat a exécuté le programme de travail pour la période 1988-1989 et soumis aux organes délibérants un projet de programme pour 1990-1991, lequel a été approuvé par l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session. Il y a lieu de rappeler que le projet de programme de travail pour 1989-1990 avait été soumis à la présente Conférence à sa dernière session en mars 1987.

2. Pour ce qui est du processus d'élaboration du plan à moyen terme, il a été quelque peu influencé par la crise financière qui sévit au sein de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général avait tout d'abord demandé au Secrétariat d'élaborer un plan pour 1990-1995 qui serait basé sur les questions critiques qui se poseraient au concert des nations dans les années 90 et sur la façon la meilleure dont l'Organisation des Nations Unies pourrait faire face à ces questions. Le projet de plan a été soumis en 1987 et a subi deux révisions. Ensuite, le Contrôleur de l'Organisation a invité l'ensemble des départements et bureaux à réviser, pour la troisième fois, le plan à moyen terme pour la période 1984-1989 qui devait servir de cadre pour la formulation du projet de budget-programme pour l'exercice 1990-1991 à soumettre à l'examen de l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session en 1989.

3. Lors de sa quarante-troisième session, l'Assemblée générale a décidé que le plan à moyen terme qui suivrait, couvrirait la période 1992-1997. Il ne restait plus donc au secrétariat de la CEA qu'à soumettre le projet de plan à moyen terme pour 1992-1997 à la session d'avril 1989 de la Conférence des ministres. Cette dernière a mis sur pied un comité à composition non limitée qui s'est réuni du 9 au 11 octobre 1989 afin d'examiner le projet de plan à moyen terme avant qu'il ne soit soumis à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale en 1990.

4. Le présent rapport décrit les activités effectuées par le secrétariat dans le domaine de la population au cours de la période biennale 1988-1989. Il présente le programme de travail approuvé pour la période 1990-1991 et le projet de programme de travail pour la période 1992-1993 pour examen, dans le cadre de l'orientation générale que les organes délibérants lui ont donnée compte tenu en particulier du Programme d'action de Kilimandjaro et d'autres instruments.

5. La période 1988-1989 a été caractérisée en Afrique, par l'aggravation de la crise économique et de la crise de la dette qui ont atteint des proportions inégales, par la poursuite de l'exécution des programmes d'ajustement structurel et de redressement et par l'adoption par la région du Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel (CARPAS). Cette adoption constituait un progrès dans la façon de voir s'agissant des économies africaines et devrait marquer une étape importante dans le processus de redressement. En dépit des mesures pressantes qu'exigent les programmes d'ajustement et de redressement, un nombre croissant de pays ont adopté des politiques en matière de population et commencé à exécuter des programmes de population d'importance variable.

6. Ces faits supposent des changements tant dans la façon de percevoir les problèmes de population parmi les gouvernements africains que dans les services que ces derniers peuvent attendre des institutions apportant une assistance.

## II. EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PERIODE 1988-1989

7. Des changements sont également intervenus dans les activités du Secrétariat, en raison essentiellement du manque de ressources conjugué à la nécessité de s'adapter aux nouvelles situations qui se présentent dans les pays. A titre d'exemple, l'abandon des séminaires nationaux sur la population et le développement, qui étaient très populaires et avaient eu du succès dans les pays. Le secrétariat de la CEA a davantage axé ses efforts sur les services consultatifs, la formation, notamment de niveau moyen, la recherche et l'information, et ce, dans la limite des ressources limitées rendues disponibles.

8. Au cours de la période biennale 1988-1989, le programme relatif à la population comprenait comme auparavant, trois sous-programmes : a) politiques en matière de population et planification du développement; b) analyse démographique dans le contexte du développement économique et social, et c) formation et recherche au niveau régional. Les trois objectifs généraux du programme visaient à s'attaquer aux problèmes énoncés par les pays africains, tels qu'ils ressortaient du Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population ainsi que du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990). Les activités accomplies par le secrétariat au cours de la période biennale sont décrites ci-dessous, par sous-programme, avec ensuite une section résumant les autres activités.

### a) Politiques en matière de population et planification du développement

9. Les quatre éléments de programme de ce sous-programme sont les suivants : i) coopération technique avec les pays et territoires; ii) évaluation des politiques démographiques dans la planification du développement socio-économique en Afrique; iii) évaluation de l'incidence démographique des programmes de population dans les pays africains; et iv) intégration des variables et des politiques démographiques à la planification du développement en Afrique.

10. Concernant les services consultatifs aux Etats membres dans la formulation et l'application de politiques démographiques appropriées et l'intégration des variables démographiques à la planification du développement, le secrétariat a fourni une assistance au Nigéria et à la République-Unie de Tanzanie.

11. Dans le cas de la République-Unie de Tanzanie, l'objet de la mission était d'aider le Gouvernement à élaborer les liens interministériels pour l'application de la politique démographique nationale formulée. L'assistance de la CEA dans l'achèvement de l'élaboration de la politique a contribué au lancement officiel du document directif. Par la suite, il a fallu s'atteler à la mise en oeuvre des stratégies de la politique.

12. La mission consultative en République fédérale du Nigéria, avait pour but d'aider le Gouvernement à élaborer un plan d'action pour mettre à exécution les stratégies et mesures de la politique démographique lancée en avril 1989. Cette mission a permis à la Division de la population de la CEA de participer à l'élaboration des politiques démographiques du pays en lui donnant l'occasion de déterminer avec les autorités nationales compétentes les domaines dans lesquels elle pourrait contribuer à faire progresser l'application des politiques.

13. Outre ces services, le projet financé par le FNUAP concernant les services consultatifs régionaux a continué au cours de la période, à s'intéresser à quatre domaines principaux, à savoir : i) évaluation des besoins, élaboration, évaluation et

examen des projets; ii) analyse des données démographiques et des données connexes et intégration des questions de population à la planification du développement et à l'élaboration des politiques; iii) formation et mise en valeur des ressources humaines; iv) diffusion de l'information en matière de population à l'occasion d'ateliers, de séminaires, etc..

14. Pour ce qui est de l'évaluation des besoins, de l'élaboration, de l'examen et de l'évaluation des projets, le personnel chargé des services consultatifs a entrepris quatre missions en 1988 et cinq en 1989. C'était au Bénin, au Togo, à Sao Tomé-et-Principe et au Swaziland pour 1988 et au Niger, au Gabon, à Djibouti, en Côte d'Ivoire et aux Seychelles pour 1989. Aussi la participation des analystes démographiques de la CEA à l'élaboration et à l'exécution des projet se poursuit-elle, mais elle serait plus efficace si l'analyste était associé au projet dès le stade de sa planification.

15. S'agissant de l'analyse des données démographiques et de l'intégration des politiques en matière de population dans la planification du développement, sept missions ont eu lieu en 1988 dans les pays ci-après : Congo, Bénin, Cameroun, Togo, Burkina Faso, Libéria et Ghana. La Côte d'Ivoire a également reçu une assistance dans le dénombrement de sa population. En 1989 cinq missions ont été effectuées au Cameroun, au Congo, au Niger, au Libéria et au Swaziland. Une mission s'est par ailleurs rendue au Malawi pour participer à un séminaire sur la population et le développement et aider l'Université à mettre au point un programme de formation en matière de population.

16. Eu égard à la formation, il y a eu deux ateliers sous-régionaux au Ghana en 1988 et en Côte d'Ivoire en 1989, respectivement pour les pays anglophones et les pays francophones. Des ateliers nationaux sur l'analyse des données de recensements ont été organisés au Burkina Faso et au Libéria en 1988 ainsi qu'au Swaziland en octobre 1988. Une mission en vue de donner des conférences a été effectuée au Regional Institute for Population Studies (RIPS) en 1989 et une assistance a été apportée aux conseils d'administration du RIPS et de l'IFORD en 1988.

17. Outre les activités dans le cadre du POPIN-Africa, les conseillers ont été aussi associés à diverses conférences et réunions visant à diffuser l'information démographique, comme le séminaire national sur la diffusion et le suivi de l'application du Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population.

18. Un aspect important qui a marqué ces années récentes a été l'étroite association du personnel local à l'analyse des données et à l'élaboration des rapports des Etats membres sur les recensements, au cours desquelles les conseillers de la CEA ont guidé et aidé les experts locaux. Malheureusement, le traitement et la production des données ont accusé de trop long retards dans certains pays.

19. Le secrétariat a préparé deux documents respectivement sur l'état et les perspectives des politiques démographiques dans les Etats membres à l'intention des responsables dans le domaine de la population et l'incidence des programmes de santé maternelle et infantile et de planification familiale sur la fécondité, la mortalité infantile et juvénile de même que la santé maternelle.

20. Le document sur les politiques a été rédigé à partir de données figurant dans les rapports de l'ONU sur le contrôle publiés jusqu'ici et de celles destinées à la sixième enquête des Nations Unies sur la population tendant à faire le point de la situation et des perspectives des politiques en matière de population dans les Etats membres. Après l'historique de l'élaboration de politiques en matière de population dans la région, l'étude fait un survol de ce que l'on sait des politiques concernant la

croissance démographique, la fécondité, la localisation du peuplement et la migration. Certes, on sait davantage aujourd'hui sur l'élaboration de ces politiques que sur leur exécution. Ainsi, l'étude se sert des principes directeurs pour l'intégration des variables démographiques à la planification du développement (CEA, 1988) comme cadre pour proposer une façon de faire propre à améliorer la formulation et l'exécution des politiques démographiques dans la région au cours des années 90.

21. L'étude sur l'incidence des programmes de santé maternelle et infantile et de planification familiale sur la fécondité, la mortalité infantile et juvénile aussi bien que la santé maternelle a confirmé, une fois de plus, l'effet de ces programmes dans la réduction de la fécondité, de la mortalité infantile et juvénile ainsi que de la mortalité liée à la maternité. Toutefois, l'effet varie d'un pays à l'autre, en fonction de l'importance des programmes. De toute évidence, il semble nécessaire d'élargir ces programmes afin d'atteindre des couches plus importantes de la population et de satisfaire la demande d'espacement ou de limitation des naissances ainsi que de lutter contre la stérilité. Il est également souligné dans l'étude qu'une meilleure évaluation de l'incidence des programmes requiert la conception d'un mécanisme pour la collecte et l'analyse des données ainsi que le suivi et l'évaluation desdits programmes.

22. En ce qui concerne l'intégration des variables et des politiques démographiques dans les plans de développement, cinq documents ont déjà été soumis à la dernière session de la présente Conférence (voir liste des documents dans le programme de travail pour la période 1988-1989, élément de programme 1.4). Compte tenu des remarques pertinentes formulées lors de ladite session, le secrétariat a aussi rédigé une étude sur les instruments législatifs influant sur la formulation et la mise en pratique des politiques en matière de population.

23. Cette étude était une analyse des instruments législatifs dans le domaine des politiques démographiques explicites, des réformes juridiques et des textes nationaux susceptibles de guider les planificateurs de la région dans la définition et l'orientation des politiques. Elle a révélé que la législation est une source prodigieuse d'informations pour documenter l'élaboration des politiques, mais il faut approfondir le travail de recherche sur cette source et le rendre plus systématique et complet.

b) Analyse démographique dans le contexte du développement économique et social

24. Au titre de ce sous-programme, on a dû renoncer aux services consultatifs fournis aux Etats membres par le personnel permanent, étant donné qu'une demande de création de postes supplémentaires n'a pas abouti.

25. Outre le rapport sur les niveaux, schémas, écarts et tendances de la fécondité dans certains pays africains, qui a été soumis à la dernière session de la Conférence commune, deux études ont été achevées, l'une sur les déterminants immédiats de la fécondité et l'autre sur l'effet des variables de la nuptialité sur la fécondité dans certains pays africains. Un rapport a été aussi publié sur les facteurs sociaux, culturels et législatifs influant sur la formation de la famille et la fécondité dans certains pays d'Afrique (ECA/POP/TP/88/2/(2.2)).

26. De la première étude, il ressort que les déterminants proches contribuent davantage à l'évolution de la fécondité que les variables sociales et économiques mentionnées d'ordinaire. Par ailleurs, il a été constaté que l'effet de réduction de la fécondité attribuable aux variables post-partum (aménorrhée due à l'allaitement, abstinence post-partum) était plus grand. De ce fait, la réduction relative moyenne

de ces variables a été estimée à 55% en Afrique contre 18 et 41% respectivement dans les Amériques et en Asie. Cette moyenne n'est pas comparable aux effets de la nuptialité et du recours à la contraception, qui ne représentent que 34 et 7% respectivement, dans la réduction de la fécondité en Afrique.

27. L'étude sur l'effet des variables de la nuptialité sur la fécondité a mis en relief l'incidence de ces variables dans la détermination des taux de fécondité en Afrique. Aussi, la structure de la nuptialité (mariage précoce et mariage généralisé), et les taux élevés de remariage conjugués à une faible pratique de la contraception en Afrique conduisent-ils non seulement à une exposition rapide au risque de conception mais font aussi que ce risque reste élevé pendant toute la vie reproductive. L'étude montre également que la fécondité ne varie pas considérablement des unions monogames aux unions polygames pour permettre de tirer une conclusion nette sur l'effet du type d'union sur la fécondité. Elle traite aussi de la fécondité des adolescentes et estime à 15% la réduction de la fécondité par suite de l'action combinée de l'augmentation de l'âge au mariage et de la dissolution du mariage.

28. L'étude sur les facteurs sociaux, culturels et législatifs influant sur la formation de la famille et la fécondité dans certains pays africains faisait observer que les valeurs sociales et culturelles, dans la plupart des pays, favorisent le mariage précoce et les maternités multiples, à telle enseigne que les familles accomplies sont très grandes. Mais d'autres facteurs aussi encouragent la forte fécondité, par exemple la mortalité infantile et juvénile, le faible niveau d'instruction des femmes, les convictions religieuses, la législation, laquelle limite l'accès à l'information et l'usage de la contraception moderne. En conséquence, la diminution de la fécondité passe par des facteurs comme l'amélioration du niveau d'éducation et des offres d'emploi pour les femmes, l'accès à l'information, l'éducation et la communication en matière de planification de la famille, l'encouragement de mariages à des âges plus avancés, la reconnaissance des droits de l'homme et la promotion de la législation sur la reproduction, l'usage de la contraception et l'amélioration des services de santé et de planification de la famille.

29. La mortalité, quant à elle, a continué à figurer en bonne place auprès de la Division de la population. Deux publications ont été achevées, l'une sur une analyse géographique comparative des niveaux, de la structure, des écarts et des tendances de la mortalité en Afrique centrale et l'autre sur une étude comparative sur la mortalité infantile et juvénile et ses relations avec la fécondité ainsi que les facteurs culturels et le développement socio-économique dans certains pays africains.

30. La première étude s'inscrit dans le cadre d'études d'une série visant à analyser les niveaux et les écarts de la mortalité et à préparer des tables de vie de pays choisis, l'accent étant mis sur l'Afrique centrale, les pays concernés étant dans ce cas le Cameroun, le Congo, la Guinée équatoriale et la République centrafricaine. Le choix a été fait compte tenu des données comparables disponibles utilisables dans l'étude. Les résultats indiquent clairement que la mortalité reste très forte dans la sous-région avec de grands écarts entre les pays, le taux le plus élevé se retrouvant au Congo et le plus bas au Cameroun. Toutefois, la mortalité infantile et juvénile était la plus élevée en République centrafricaine et elle était bien plus basse au Congo. Les programmes de santé publique semblaient avoir une très grande efficacité lorsqu'ils concernaient les jeunes enfants dans certains pays. Les écarts constatés dans la mortalité traduisent les différences existant dans le degré de développement socio-économique, dans la formulation et l'application des politiques et programmes de santé publique et résultaient, dans une certaine mesure, des différences dans la structure de la morbidité dans ces pays.

31. Les résultats de la seconde étude confirment le rôle cardinal joué par le niveau d'instruction de la mère, les intervalles entre les naissances, et l'âge de la mère dans la baisse et de la fécondité et de la mortalité. Ces facteurs étaient les déterminants majeurs des relations réciproques entre la fécondité et la mortalité en plus de l'âge et de la perte, par les femmes de leurs enfants. Les femmes analphabètes et plus âgées, ayant des intervalles rapprochés entre les naissances de leurs enfants, connaissaient une fécondité et une mortalité infantile et juvénile, élevées. C'est pourquoi l'accès des femmes à l'éducation favoriserait la réduction de ces deux variables, si un espacement minimal de deux ans était adopté entre les naissances et si les maternités étaient arrêtées à 35 ans.

32. Quant aux projections, des travaux ont été effectués afin d'évaluer et d'ajuster les données, de produire des données projetées et de les vérifier respectivement auprès du Siège de l'Organisation des Nations Unies et des Etats membres. L'expérience passée, marquée par l'existence de nombreuses divergences entre les estimations et les projections faites par les Etats membres et celles produites par l'Organisation, a incité à consacrer plus d'efforts à niveler les écarts, comme en témoignent les nouvelles séries de projections dénotant de l'amélioration dans la qualité des données produites par les pays.

33. La répartition de la population et l'urbanisation n'ont pas bénéficié d'une grande attention dans le passé et aucune ressource n'était fournie pour étudier ces sujets. Cependant, la Division de la population a réussi à recruter un consultant qui a élaboré une publication technique sur les schémas, les causes et les conséquences de l'urbanisation en Afrique.

34. Dans une situation marquée par une urbanisation faible mais en plein essor, le développement exagéré des grandes villes a des conséquences négatives sur le développement national global. Par conséquent, il faut aux pays des politiques d'urbanisation intégrales et judicieuses allant harmonieusement de pair avec les politiques de développement provincial et rural. Mais ces politiques semblent difficiles à concevoir et à mettre en application, en particulier compte tenu de la crise économique qui a frappé l'Afrique au cours des années 80.

35. Au cours de la période considérée, le Guide démographique de l'Afrique a paru. Il contenait sous une forme consolidée les données démographiques et leur analyse provenant de diverses sources et compte tenu des principaux indicateurs démographiques des Etats membres de la CEA.

c) Formation et recherche au niveau régional

36. Ce sous-programme couvrait le soutien apporté aux instituts de formation et de recherche comme le CERPOD, l'IFORD et le RIPS. Des rapports détaillés sur les activités et les problèmes concernant ces instituts figurent au titre d'un point distinct de l'ordre du jour de la session.

37. Au cours de la période à l'étude, le RIPS aussi bien que l'IFORD ont accueilli des missions du FNUAP, destinées à examiner leur avenir. En dépit de l'intérêt porté par les Etats membres à ces précieux centres de formation et de recherche, le soutien financier a fait défaut, à part celui de quelques pays, notamment des pays hôtes qui ont dû prendre à leur charge le gros des dépenses locales. L'issue des missions du FNUAP sera traitée en détail au titre du point de l'ordre du jour couvrant les activités des centres.

d) Autres activités

38. Le secrétariat a accompli d'autres tâches en relation avec les projets approuvés du FNUAP et/ou dans le cadre de ses propres activités normales. Dans cette catégorie, il faut classer notamment, le projet POPIN-Africa et d'autres activités telles que l'auto-évaluation, la participation aux sessions de la Conférence des ministres de la CEA et à d'autres réunions.

d) Réseau d'information sur la population en Afrique (POPIN-Africa)

39. Durant la période concernée, le Réseau d'information sur la population en Afrique s'est occupé de trois types principaux d'activités : renforcement du réseau, publication et documentation et collecte et échange d'informations.

40. Les activités relatives au réseau comprenaient l'intégration des organes d'information au processus de diffusion de l'information démographique. A cette fin, le POPIN-Africa a organisé à Dakar en 1988 une table ronde avec la participation de groupes d'organes d'information tels que la PANA, l'URTNA et des agences de presse, nationales ou autres. Il a également pris part au séminaire Unesco/FUNAP de sensibilisation des journalistes africains aux problèmes de population, organisé à Yaoundé en mai 1989. Ce séminaire a constitué un cadre approprié pour discuter les programmes et la possibilités de recourir aux connaissances techniques des journalistes et des groupes d'organes d'information, dans la diffusion de l'information en matière de population.

41. A la suite des recommandations de la deuxième réunion du Comité consultatif tenue en 1987, un groupe de travail technique du POPIN-Africa (PAT) a été mis sur pied en 1988 afin de conseiller sur les fonctions techniques du POPIN-Africa. La première réunion annuelle du groupe de travail a eu lieu en novembre 1988, pour examiner un ensemble de documents sur l'informatisation et le traitement des documents ainsi que des questions connexes. La deuxième réunion s'est tenue en 1989. Un groupe semblable chargé de la diffusion de l'information en matière de population (PAWID) a été établi en octobre 1989.

42. Un important volet des activités de POPIN-Africa est la création de centres nationaux d'information sur la population. En 1988 et 1989, on y a consacré un effort tout particulier, avec l'appui total et la pleine coopération des directeurs par pays du FNUAP. Le Rwanda, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal ont été visités et leur cas a été examiné pour l'ouverture de centres.

43. Durant la période à l'étude, le POPIN-Africa a continué sa série de publications, comme le POPINDEX-Africa, vol. 4 et 5, les séries bibliographiques par pays, no. 3 et 4 sur le Ghana et le Rwanda respectivement, les numéros 54, 55, 56 et 57 du bulletin "Information sur la population en Afrique" et une version révisée du Profil de la population africaine entre autres.

44. Le POPIN-Africa s'est également acquitté de son rôle de centre de documentation et d'échange d'informations en rassemblant et en diffusant des documents et des informations, grâce à des accords d'échange, à la distribution gratuite ou à la vente. Son fichier de références a été mis à jour par l'addition de 500 enregistrements. Un ensemble de manuels techniques a été publié comme indiqué sur le document d'information générale sur le POPIN-Africa.

d) Autres activités

i) Rapport sur l'auto-évaluation

45. L'Organisation des Nations Unies a depuis un certain temps mis au point un système d'évaluation et d'auto-évaluation périodiques. Concernant cette dernière, chaque service a été invité à entreprendre l'opération pour un sous-programme. La Division de la population de la CEA a accompli l'opération sur le sous-programme 2 de son programme; à savoir l'analyse démographique dans le contexte du développement économique et social pour la période 1984-1986 afin de se rendre compte si, dans l'exécution de ses activités, elle répondait aux besoins des Etats membres.

46. Les résultats de l'auto-évaluation ont fait l'objet de rapport à la quinzième réunion de la Conférence des ministres en 1989. Ces résultats indiquaient de manière générale que les activités du programme avaient utilement contribué à améliorer la connaissance des questions de population dans la région et à aider les Etats membres dans leurs activités en matière de population. Toutefois, des améliorations s'avéraient toujours nécessaires à certains égards, comme la nécessité de mieux préciser les objectifs des plans à moyen terme, ainsi que leurs liens avec les budgets-programmes biennaux, celle de mettre au point des indicateurs pour évaluer l'effet des programmes et pour suivre la diffusion des résultats travaux de recherche.

ii) Conférence des ministres

47. La Conférence des ministres de la CEA a, lors de sa quinzième réunion tenue en 1989, examiné un document intitulé : "Schémas et tendances démographiques : incidence sur l'exécution du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique" (E/ECA/CM.15/19), portant sur les relations réciproques entre les tendances démographiques et le développement socio-économique ainsi que sur l'inégalité de leurs taux de progression. Le document préconisait également la nécessité d'intégrer les variables démographiques au développement socio-économique et de formuler et d'appliquer des politiques démographiques renforçant ce développement. Le document a été favorablement accueilli à la réunion et a contribué à stimuler les discussions entre décideurs sur les questions de population.

iii) Participation à d'autres réunions

48. Le secrétariat a participé aux réunions ci-après :

i) Colloque sur l'incidence des programmes de planification familiale en Afrique subsaharienne : questions actuelles et perspectives d'avenir, organisé par le RIPS (Accra, 10 - 14 avril 1989);

ii) Séminaire sur le rôle des programmes de planification familiale en tant que déterminants de la fécondité, organisé par l'UIESP (Union internationale pour l'étude scientifique de la population) (Tunis, 26-30 juin 1989);

iii) National Seminar on Safe Motherhood (Séminaire national sur la maternité à l'abri des risques), organisé par le Ministère éthiopien de la santé (Addis-Abeba, 18-20 septembre 1989);

- iv) Vingtième session de la Commission de la population du Conseil économique et social (New York, février 1989);
- v) Réunions consultatives interorganisations du FNUAP;
- vi) Forum international FNUAP de la population (Amsterdam, novembre 1989);
- vii) Séminaire national sur la population et le développement (Lagos, avril 1989);
- viii) Réunion du groupe d'experts sur les méthodes de mesure de l'usage des contraceptifs (New York, décembre 1989);
- ix) Conférence internationale sur l'usage de la diffusion et l'utilisation des données des recensements (Le Caire, octobre 1988);
- x) Colloque sur la population et le développement (Centre démographique du Caire, octobre 1988).

### III. PROGRAMME DE TRAVAIL APPROUVE POUR LA PERIODE 1990-1991 (A/44/6 (Chap. 13)

Le programme de travail pour la période 1990-1991 continuera d'envisager les questions de population, conformément aux besoins des Etats membres, ainsi qu'ils sont exprimés dans le Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population et le développement autonome, le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990 et le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990. Il portera essentiellement sur les problèmes de répartition et de réinstallation de la population, les politiques et la planification en matière de population, et la formation démographique à l'échelle régionale. La recherche sur la dynamique de la population, l'intégration des facteurs démographiques aux politiques et plans nationaux de développement ainsi que la diffusion d'informations sur la population demeureront aussi d'importants éléments du programme de travail. Ci-dessous sont décrits les trois sous-programmes, les éléments de programme qui les constituent et les produits correspondants pour l'exercice biennal.

#### Sous-programme 1. Politiques en matière de population et planification du développement

a) Besoins financiers : budget ordinaire : 419 400 dollars (33% du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29% du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1) par. 18.57 à 18.60;

c) Eléments de programme

1.1 Intégration des variables et politiques démographiques à la planification du développement en Afrique.

Produits

- i) Rapports à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur : a) une évaluation de l'expérience de certains pays membres de la CEA quant à l'application des politiques en matière de population dans le cadre du Programme d'action de Kilimandjaro; et b) les activités menées dans le domaine de la population au cours de la période 1988-1989, l'examen du programme de travail approuvé pour la période 1990-1991 et l'examen du projet de programme de travail pour la période 1992-1993 (premier trimestre 1990);
- ii) Publication technique : manuel sur l'intégration des variables démographiques dans les plans nationaux de développement dans certains pays africains, au niveau macro-économique et dans le secteur agricole (quatrième trimestre 1991).

Activités opérationnelles : Missions consultatives de techniques touchant l'élaboration et l'application de politiques démographiques appropriées et l'intégration des variables démographiques dans des plans nationaux de développement.

- 1.2 Evaluation de l'incidence démographique des programmes relatifs à la population dans les pays africains (priorité absolue)

Produits :

- i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur le rôle respectif, quant à la fécondité, des programmes de santé maternelle et infantile et de planification de la famille, des déterminants immédiats et des facteurs socio-économiques (premier trimestre 1990);
- ii) Publications techniques : a) Répertoire statistique sur l'usage de contraceptifs dans certains pays africains (quatrième trimestre 1990); et b) principes directeurs visant à mieux élaborer et évaluer les programmes en matière de population et de planification familiale dans certains pays africains (quatrième trimestre 1991).

Sous-programme 2 : Analyse démographique dans le contexte du développement économique et social

a) Besoins financiers : budget ordinaire : 365 400 dollars (50% du total prévu pour le programme en 1990-1991; 56% du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), par. 18.61 à 18.66;

c) Eléments de programme

2.1 Niveaux, structure, écarts et tendances de la fécondité dans les pays africains

### Produits

Publications techniques : a) analyse des intervalles génésiques à partir des tables de mortalité à l'aide d'exemples pris dans certains pays africains, à l'intention des démographes nationaux (troisième trimestre 1990); b) estimation de la fécondité dans certains pays africains; source de données, méthodes d'estimation, niveaux, structure et tendances de la fécondité, à l'intention des démographes et planificateurs (quatrième trimestre 1991); et c) méthodes d'évaluation et d'analyse de l'absence d'enfants et de la stérilité à partir des données d'enquêtes démographiques dans certains pays africains (quatrième trimestre 1991).

- 2.2 Niveaux, structure, écarts et tendances de la mortalité dans les pays africains (non prioritaire)

### Produits

Publications techniques : a) étude de la structure, des tendances, des écarts de la mortalité et des tables de mortalité (quatrième trimestre 1990); et b) principes directeurs visant à évaluer les relations réciproques entre la mortalité infantile et juvénile, les facteurs socio-économiques et la fécondité (quatrième trimestre 1991).

- 2.3 Projections démographiques et évaluation, ajustement et analyse des données démographiques pour la région africaine.

### Produits

- i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur une évaluation des données par âge et par sexe des derniers recensements de population en Afrique (premier trimestre 1990);
- ii) Publication technique : principes directeurs touchant les méthodes permettant d'évaluer les incidences socio-économiques et démographiques de la présence de réfugiés dans certains pays africains (quatrième trimestre 1991);
- iii) Services ponctuels d'information technique : feuilles de sortie d'imprimante sur les projections démographiques concernant les Etats membres de la CEA, en réponse à des demandes d'organisations gouvernementales (quatrième trimestre 1991).

### Activités opérationnelles

- i) Service fonctionnel d'un stage de formation sur les méthodologies des projections démographiques aux niveaux subnational et sectoriel, à l'intention de planificateurs et démographes africains (troisième trimestre 1991);
- ii) Envoi, sur demande, de missions consultatives techniques, touchant l'évaluation et l'analyse de données des recensements de la population et de l'habitation, des enquêtes démographiques et des statistiques de l'état civil; organisation, au niveau national, d'un stage de formation en cours d'emploi dans le domaine de l'analyse démographique;

Sous-programme 3 : Formation et recherche au niveau régional

a) Besoins financiers : budget ordinaire : 216 000 dollars (17% du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15% du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), par. 18.67 à 18-71.

c) Elément de programme

3.1 Formation et recherche démographiques, information en matière de population et coordination des programmes de population au niveau régional

Produits

i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur les instituts régionaux de formation et de recherche parrainés par la CEA (premier trimestre 1990);

ii) Bulletin : "Information sur la population en Afrique" (deux numéros en 1990, deux numéros en 1991).

Activités opérationnelles : Assistance aux Etats membres en vue de la création de centres et réseaux nationaux d'information en matière de population; envoi de missions consultatives pour l'élaboration de projets; soutien technique; exécution, suivi et évaluation des projets de pays par le FNUAP.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PERIODE 1992-1993 - Plan provisoire

Elément de programme 1

i) Rapport à la septième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur les points ci-après :

a) Application du Programme d'action de Kilimandjaro (premier trimestre 1992);

b) Activités en matière de population au cours de la période 1990-1992, examen du programme de travail approuvé pour la période 1992-1993 et examen du projet de programme de travail pour la période 1994-1995 (premier trimestre 1992);

c) Questions nouvelles en matière de dynamique de la population et leurs répercussions en matière de politique générale dans les Etats membres (premier trimestre 1992);

d) Evaluation des politiques de migration vers les villes dans certains Etats membres de la CEA (premier trimestre 1992).

e) Instituts régionaux de formation parrainés par la CEA (premier trimestre 1992);

- ii) Publication technique : évaluation de l'élaboration et de l'application des politiques démographiques dans certains Etats membres de la CEA (quatrième trimestre 1993).

Activités opérationnelles : missions consultatives techniques dans des Etats membres pour l'élaboration et l'application des politiques démographiques, analyse des données démographiques et socio-économiques, formation de nationaux, dans le domaine de l'analyse démographique et d'activités liées à la population, création d'institutions concernant la population.

Elément de programme 2

a) Déterminants de programmes de planification familiale couronnés de succès dans certains pays africains (quatrième trimestre 1992);

b) Etude de l'ampleur de l'usage de contraceptifs et de la continuité de cet usage dans certains pays africains (quatrième trimestres 1993);

Elément de programme 3

Publication technique : Evaluation des tendances de la fécondité et de leurs répercussions en matière de politique générale dans certains pays africains (quatrième trimestre 1992);

Elément de programme 4

Publication technique : étude sur les facteurs écologiques et leurs répercussions sur la fécondité dans certains pays africains (quatrième trimestre 1993);

Elément de programme 5

Publication technique : niveaux, structure, tendances et écarts de la mortalité et construction de tables de mortalité pour certains pays africains (quatrième trimestre 1992);

Elément de programme 6

Publication technique : effets des déterminants socio-économiques et des facteurs écologiques sur la mortalité infantile et juvénile et sur la fécondité ainsi que sur les programmes de développement en Afrique (quatrième trimestre 1993);

Elément de programme 7

Publication technique : projections démographiques aux niveaux subnational et sectoriel dans les plans et programmes nationaux de développement dans certains Etats membres de la CEA (quatrième trimestre 1992);

Elément de programme 8

Publication : structure, tendances et déterminants de la migration internationale dans les Etats membres de la CEA au cours des années 90 (quatrième trimestre 1993).